



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances techniques, économiques, fiscales et juridiques nécessaires à la construction d'un projet d'installation ;
- ✓ Accéder à la capacité professionnelle agricole pour les futurs chefs d'entreprise agricole.

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'installer dans la filière agricole ;
- ✓ Conjoint(e) d'exploitant(e) qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'entreprise ;

- ✓ Salarié(e) d'autres secteurs qui souhaite se reconvertir dans le milieu agricole.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Participer à un entretien individuel ;
- ✓ Avoir une expérience en lien avec le projet professionnel ou faire un stage préalable

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions : toute l'année
- ✓ Période formation : septembre à juin.

Contenu de la formation :

Capacités - compétences :

Capacité	Sous-capacité	Matière
C1 Se situer en tant que professionnel	C1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	Connaissance du monde agricole Biologie Discriminations / Savoir-être en entreprise
C2 Piloter le système de production	C2.1 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2 Gérer le travail	Organisation du travail Techniques agricoles
C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C3.1 Combiner les différentes activités liées aux productions C3.2 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	Techniques agricoles : Productions végétales, productions animales (élevage)
C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C4.1 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C4.2 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	Comptabilité-gestion Construction du projet
C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C5.1 Commercialiser un produit ou un service de l'entreprise C5.2 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	Commercialisation
UCARE Orientation Apiculture		Transformation du miel Production de gelée royale
UCARE Orientation Agriculture		Diagnostic et entretien des prairies Agroéquipements

Formation adultes

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley

severine.piroolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Candy CADET (apiculture)

candy.cadet@educagri.fr

Coralie ORMANCEY (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Cette formation diplômante de niveau 4 (équivalent Bac pro) comprend 7 Unités Capitalisables (valables 5 ans)
- ✓ La validation d'acquis académiques est prise en compte lors de la proposition du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4(Bac) et plus
- ✓ Le BPREA est obtenu par capacité.

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ 1200h dont 920h en centre et 280h de stage en entreprise agricole.

Calendrier :

- ✓ du 9 septembre 2024 au 27 juin 2025.

Lieu :

- ✓ CFPPA de Vesoul
- ✓ Plateforme technique et pôle apicole de Port-Sur-Saône.

Déroulement :

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Individualisation au Centre de Ressources
- ✓ Stages en entreprises
- ✓ Travaux pratiques et visites d'exploitations

Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : une équipe de formateurs en interne, des intervenants extérieurs, des professionnels impliqués

- Ressources techniques et pédagogiques : CDR , atelier pédagogique, exploitation, salle de travaux pratiques de l'EPL et ruchers.

Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles en constituant un dossier de rémunération.

- ✓ Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté ;
- ✓ Transition professionnelle : financement possible par OPCO Agricole ;

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Chef d'entreprise agricole dans les domaines : élevage, apiculture, grandes cultures...

Poursuite d'études :

- ✓ Certificats de spécialisation du ministère de l'Agriculture.

Indicateurs de résultats :

	Nombre de stagiaires	Taux de réussite juin 2023	Taux de réponses satisfaisantes	Taux de satisfaction stagiaires
BPREA	13	85%	11	71.4%

Taux d'insertion			
Salariés	Création	Demandeurs d'emploi	Autres
22.2%	55.6%	1%	11.1%



Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley

severine.piroolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Candy CADET (apiculture)

candy.cadet@educagri.fr

Coralie ORMANCEY (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr